



Logement pour une personne handicapée

Par **eve36**, le **18/02/2012** à **23:48**

Bonjour,

Ma mère habite au 3e étage d'un immeuble. Un appartement au 1er 'est libéré, j'ai demandé de faire un échange pour que ma mère puisse un peu sortir avec mon aide car elle est handicapée à 80 %. Hors, je viens d'apprendre que l'appartement a été attribué à une personne qui n'a que des ulcères aux jambes, donc moins handicapée que ma mère. Que puis je faire ?

Par **cocotte1003**, le **19/02/2012** à **09:37**

Bonjour, dans le privé, le bailleur choisit comme il l'entend le locataire, cordialement